

N° 1127

Circulaire aux Institutions Provinciales
d'Enseignement à l'exception
des Hautes Ecoles

2004/CIR 1127/DC/LR/AV
8 septembre 2004

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Préfet,

Objet : Modification du Projet Educatif et Pédagogique

Suite au décret de la Communauté française du 17 décembre 2003 (modifiant le décret du 31 mars 1994) organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné, le projet éducatif et pédagogique a été modifié afin d'y inscrire une référence explicite aux principes et garanties de neutralité énoncés dans les décrets susvisés.

La nouvelle version du projet se trouve dans la farde que vous remettez aux nouveaux inscrits ; voudriez vous faire en sorte que les autres étudiants reçoivent une copie de l'addendum ci-joint.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR GENERAL,

D. CHASSE.

ADDENDUM - MODIFICATION DU PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE LA PROVINCE DE HAINAUT

Sont ajoutés (ici en italique gras) :

ARTICLE UNIQUE : Les projets éducatif et pédagogique de l'enseignement, organisé par la Province de Hainaut , ***en conformité avec le décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, tel que modifié par le décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement, ce décret du 31 mars 1994 ayant été approuvé par la résolution du Conseil provincial du 22 décembre 1994;*** s'établissent comme suit :

PROJET EDUCATIF DE LA PROVINCE DE HAINAUT

Sont ajoutés à la fin de l'introduction (ici en italique gras) :

Ce projet respecte le principe de la neutralité telle que définie dans le décret du 31 mars 1994(modifié par le décret du 17 décembre 2003), adopté par la résolution du Conseil provincial du 22 décembre 1994.

Dans la partie " Finalités de l'Enseignement de la Province de Hainaut" sont ajoutés (ici en italique gras) :

***L'Enseignement de la Province de Hainaut
accueille tous les enfants, adolescents et adultes et affirme la valeur
éducative de la pluralité de leurs conceptions philosophiques et politiques***

Les amenant à se mettre à l'écoute des autres, il veut apprendre à chacun à se libérer de ses stéréotypes, de ses standards de comportement, de la pression de conformité; à pratiquer la tolérance active et à aboutir à la socialisation de ses valeurs acquises et mûrement élaborées.

Les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance est développé et chacun est préparé à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste.

C'est le respect des convictions de chacun, pour autant, bien sûr, qu'elles soient compatibles avec notre constitution, nos lois, et les textes fondateurs de la démocratie, comme la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant.

L'ouverture à tous et à la neutralité créent un contexte des plus favorable pour développer la solidarité, le pluralisme et l'intérêt pour les diverses cultures en présence.

C'est un enseignement qui défend le principe du libre examen c'est-à-dire le droit pour chacun à la liberté de conscience et à la réflexion critique, en dehors de toute référence à un dogme ou à une vérité imposée. C'est aussi le droit de remettre en question les idées reçues et les préjugés.

PROVINCE DE HAINAUT

DIRECTION GENERALE
DES ENSEIGNEMENTS

Boulevard Kennedy 2 A
7000 MONS
Tél. (065) 34 78 95 à 98



N° 500

CIRCULAIRE A TOUTES LES INSTITUTIONS
PROVINCIALES D'ENSEIGNEMENT ET AUX
CPMS NON SPECIALISES

A rappeler dans la réponse

V. réf: GF/AV/CIR 500/91
N. réf:
Le 12 septembre 1991

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer, en annexe, copie du projet éducatif de la Province de Hainaut tel qu'il a été provisoirement admis par le Conseil provincial.

Veillez croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL a.i.,

J. FALCINELLI.

PROJET EDUCATIF PROVINCIAL, TEL QU'IL A ETE PROVISoireMENT ADMIS PAR
LE CONSEIL PROVINCIAL EN DATE DU 25 JUIN 1991.

I N T R O D U C T I O N

Notre projet éducatif procède d'une interrogation sur les valeurs à promouvoir au sein de l'enseignement provincial et les stratégies et moyens à mettre en oeuvre pour réaliser progressivement l'adéquation entre ces valeurs et les gestes quotidiens sur tous les terrains éducatifs.

Il se situe donc dans une perspective dynamique et se présentera comme une référence, garante de la cohérence et de la convergence des actions et innovations.

Lié aux évolutions de la société, il ne peut être définitif.

Touchant à des éléments fondamentaux de l'acte d'éduquer, il doit impliquer les différents agents du système éducatif et les rejoindre dans ce qu'ils pensent. Il doit donc être l'objet d'une réflexion approfondie de toute la communauté éducative passant par la mise en question de la tradition dans laquelle elle vit et un examen de ses aspirations.

Au départ du projet éducatif, chaque communauté locale libérant sa créativité et affirmant son originalité pourra innover et élaborer des projets pédagogiques qui le concrétiseront.

PROJET EDUCATIF ET PROJET DE SOCIETE

Un projet éducatif s'élabore à partir d'un projet de société.

La Province de Hainaut, à travers son enseignement, souhaite participer à la construction d'une société qui dépasse la réponse simple et satisfaisante au modèle économique en place.

Démocratique : elle accorde à chacun le droit d'exister en tant qu'acteur social agissant individuellement ou en groupe selon ses choix, sa sensibilité et ses compétences.

Stimulante : elle éveille chez chacun le désir d'aboutir à la pleine réalisation de soi et donne à tous les meilleures chances d'y parvenir au-delà des différences socio-économiques et socio-culturelles.

Tolérante et laïque : elle protège et valorise le pluralisme de l'information, reconnaît à chacun le libre choix de ses options, respecte la pluralité des valeurs et la liberté de contestation argumentée.

Solidaire : elle accorde une promotion égale aux richesses intellectuelles, manuelles, physiques, affectives, sociales, morales et esthétiques. Elle associe les individus dans un effort collectif au service du développement de tous. Elle lutte pour prévenir toute forme d'injustice, d'aliénation et de misère.

Le projet éducatif doit aussi tenir compte de la société actuelle. Les futurs adultes, dont il contribue à la formation, doivent être capables d'y vivre en l'analysant pour devenir acteurs du changement et de leur avenir.

Dans la société actuelle en mutation rapide, l'individu doit faire preuve d'adaptabilité, mais pour rester maître de son sort, d'esprit critique et créatif. Plus il aura acquis de compétence, moins il sera dépendant.

Les structures, les technologies et les connaissances vieillissant rapidement, le rôle de la formation permanente, la recherche, le traitement et la production de l'information sont les garants du contrôle démocratique de cette évolution et préservent de l'exploitation.

La démocratie reste donc toujours à conquérir : elle suppose des citoyens bien informés, capables de participer au changement et à l'innovation, de prendre des décisions, de se remettre en question, d'apprendre par eux-mêmes, ouverts aux autres et solidaires.

Les progrès des sciences et de la technologie libèrent progressivement l'individu des tâches aliénantes et routinières. Ils sont le résultat de l'effort de l'humanité et doivent lui revenir sous la forme d'un temps libéré, source d'autonomie et de bonheur.

FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE HAINAUT

1. - L'enseignement de la Province de Hainaut veut donner à chacun les meilleures chances d'épanouissement personnel.

Il s'efforce d'orienter les élèves en fonction de leurs potentialités et de leurs préférences auxquelles il a donné le temps et les moyens de se révéler.

Confrontés à la double nécessité de maîtriser les nouvelles technologies et de gérer la complexité ou l'imprévisible, l'enseignement de la Province de Hainaut ne cesse de diversifier et d'amplifier son champ de formation. Dans ce contexte, l'enseignement technique et professionnel, s'il vise toujours l'acquisition d'un savoir-faire de qualité, mise aussi sur tout ce qui ouvre l'esprit et permet à l'individu de "se construire".

Il prend en compte l'identité de chacun, refusant le même enseignement pour tous, facteur d'injustice et de sélection ségrégative.

Par la pratique de l'éducation permanente, il tente ainsi de lutter contre le poids des déterminismes sociaux dans le choix des différents parcours scolaires.

Pour y parvenir, considérant la personne humaine, dans toutes ses composantes, il cherche à éveiller et à enrichir, sans hiérarchie, ses qualités intellectuelles, manuelles, physiques, affectives, sociales, morales et esthétiques.

Pour lui, la démocratisation de l'enseignement est incompatible avec un nivellement par le bas.

2. - L'enseignement de la Province de Hainaut accueille tous les enfants, adolescents et adultes et affirme la valeur éducative de la pluralité de leurs conceptions philosophiques et politiques, les amenant à se mettre à l'écoute des autres, il veut apprendre à chacun à se libérer de ses stéréotypes, de ses standards de comportement, de la pression de conformité, à pratiquer la tolérance active et à aboutir à la socialisation de ses valeurs acquises et mûrement élaborées.

Il est ainsi une alternative positive aux enseignements confessionnels.

3. - L'enseignement de la Province de Hainaut veut développer l'engagement des jeunes vers plus de justice, de liberté et d'égalité. Ces valeurs ne peuvent s'épanouir que dans la solidarité et la responsabilité, facteurs de progrès social.

Dans ses différents types de formation, il vise à développer des capacités méthodologiques : l'aptitude à se former soi-même et à travailler en groupe, à prendre des décisions, préférant à l'encyclopédisme l'esprit de recherche, l'acquisition de savoirs critiques fondés sur la synthèse des faits et la capacité d'évaluation de ses acquis.

4. - L'enseignement de la Province de Hainaut est ouvert sur la vie. Il s'engage à préparer les jeunes à agir dans leur milieu en favorisant l'interdisciplinarité dans les activités.

Lieu privilégié pour apprendre à se situer et à conduire ses relations, l'environnement local et régional constitue un point de départ vers l'intégration des dimensions européennes et mondiales : c'est à ces niveaux que la circulation des personnes, des informations, des idées et des produits façonne le devenir des sociétés.

S'appuyant sur les réalités socio-économiques, dans leur pluralité et leur évolution, il étudiera leur relation avec les faits de civilisation.

Pour lui, la culture sera non seulement un héritage mais aussi une attitude dynamique devant la vie appréhendée dans sa diversité et son développement.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement de la Province de Hainaut devra, pour réussir, donner confiance à ceux qu'il accueille. La lutte contre l'échec scolaire dans tout ce qu'il a de pernicieux et de déstructurant pour la personnalité sera au premier rang de ses préoccupations. Il visera avant tout à valoriser chaque individu par ce qu'il réussit. Il l'aidera à surmonter ses difficultés en cherchant avec lui à en analyser les causes. On ne peut apprendre que si l'on se sent reconnu et apprécié comme une personne.

5. - L'enseignement de la Province de Hainaut estime nécessaire la collaboration de tous les acteurs de la mission éducative dont il assume l'organisation : l'école bien sûr et tous ses agents sans exception, les Centres P.M.S., les parents dont il souhaite l'association et tous les autres agents éducatifs qui peuvent occasionnellement apporter leur concours à la formation.

PROJET PEDAGOGIQUE

Il n'est pas toujours nécessaire de réussir pour persévérer

Stratégies

Les grandes orientations décrites dans le projet éducatif détermineront les stratégies choisies par les différentes communautés scolaires provinciales pour élaborer leurs projets ou développer des initiatives allant dans cette voie.

Un projet est une entreprise collective qui s'élabore dans une cohérence assurée par la même référence à des valeurs fondamentales, librement assumées.

Cette cohérence est aussi une exigence qui ne permet pas le laxisme pédagogique chez les enseignants car chacun sait que la liberté ne consiste pas à faire n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment. Les droits des élèves et les nécessités d'un travail collégial imposent naturellement un cadre à la liberté pédagogique de chacun.

La crise de l'école, et en particulier le nombre élevé d'échecs, montre clairement l'inadaptation du modèle scolaire actuel.

Il s'agit donc de développer une recherche qui utilise toutes les possibilités des méthodes et moyens disponibles - ou à inventer - pour favoriser la réussite des élèves au lieu de les éliminer.

La maîtrise des spécialités d'enseignement est certes un préalable indispensable mais elle doit être articulée sur une mise en oeuvre pédagogique reposant sur une réflexion permanente étayée par la psychologie et l'efficacité des différents procédés didactiques.

Aspects relationnels

Praticien et chercheur, l'enseignant s'efforce de trouver un éventail de réponses et de solutions à la mesure de la variété des besoins et des problèmes. A partir d'objectifs précis, il adapte sa méthodologie à l'évolution des élèves. Il bâtit son travail sur l'assurance que tous ses élèves sont susceptibles de mûrir, de s'épanouir, de progresser à la condition qu'il leur en donne le temps, qu'il prenne celui de les écouter et de leur faire comprendre qu'ils sont entendus dans leurs difficultés.

Désireux de savoir et de comprendre, il permettra à ses interlocuteurs de s'exprimer sans réticence et sans agressivité et se mettra, lui aussi, à apprendre des autres.

Aucune rénovation pédagogique n'aboutira sans transformation des rapports et des communications entre les élèves et les enseignants.

Si une relation gratifiante, faite d'authenticité et de considération, permet à l'élève de développer ses capacités intellectuelles, elle ne suffit cependant pas à suppléer à toute méthode et à toute contrainte.

Les exigences rigoureuses des processus d'apprentissage et les normes institutionnelles restent incontournables, elles doivent être intégrées dans la clarté.

Les échanges entre professeurs, la recherche d'informations, la découverte et l'analyse d'innovations montrent la variété des possibles réels. L'imagination est ainsi stimulée par des références, sans quoi les individus s'enferment dans la répétition de ce qui a été fait.

Sorti de son isolement, tout enseignant pourrait assumer une responsabilité d'innovation, dans la communication avec les autres et ouvert à leur analyse.

Pédagogie de la réussite

Il n'y a pas de climat propice à l'apprentissage sans confiance réciproque entre professeurs et élèves.

Les jugements hâtifs et les préjugés souvent inconscients étant en contradiction avec la mission d'éducateur, l'enseignant doit s'y refuser.

Croire aux possibilités d'un élève, c'est augmenter ses chances de réussite. Souligner exagérément des difficultés qui peuvent n'être que passagères risque de bloquer sa progression. Lui fournir des expériences d'apprentissage conçues pour offrir une image de lui-même valorisante, mettre en évidence ses succès autant que ses échecs, c'est se mettre au service du moins rapide et du moins compétent, ceux-là qui sont dévalorisés et frustrés par la non-réussite.

Aucun risque ne sera pris par un élève, aucune démarche par essais et erreurs ne pourra aboutir s'il ne se sent pas sécurisé pendant l'apprentissage par l'attitude du professeur qui appréciera la démarche sans s'appesantir sur l'erreur.

Créativité

Elle ne peut se développer que dans un climat d'incitation et de confiance car c'est courir le risque de se découvrir que de créer.

La créativité ne s'enseigne pas mais des démarches et des attitudes peuvent la susciter comme l'éveil au monde extérieur et à ses contradictions, la compréhension et l'utilisation de modes d'expression variés, la recherche de questions pertinentes sur les problèmes rencontrés, la valorisation, la réalisation de projets, la reconnaissance du droit à l'erreur, la confrontation d'idées, la découverte de la créativité des autres, la découverte de l'histoire des hommes et des solutions qu'ils ont apportées à leurs problèmes.

Travailler en projet

Cette démarche est centrée sur l'activité de l'élève, individuelle et en groupe, elle est axée sur la résolution de problèmes matériels et symboliques, privilégie solidarité et collaboration, donne un sens aux activités scolaires en inversant le rapport habituel apprendre et agir, développe des savoir-faire pluridisciplinaires.

Elle permet à chacun de travailler à son rythme à l'intérieur d'un groupe se livrant à un travail véritable. Elle permet de réunir professeurs et élèves dans une vie coopérative et est un moyen privilégié d'associer parents et partenaires extérieurs.

Les contenus méthodologiques l'emportent sur les contenus de connaissances, le travail en projet s'évalue plus en termes de capacité à, qu'avec notes et moyennes.

Interdisciplinarité

Le morcellement des branches, les découpages horaires, les attitudes et les exigences contradictoires sont des obstacles à la constitution d'un savoir cohérent et à la clarté du processus d'enseignement. Pour apprendre, les élèves doivent comprendre, admettre et adhérer au sens de ce qu'on leur fait faire. C'est une des conditions premières pour attendre d'eux une adhésion et un effort.

Se mettre d'accord en début d'année sur la nature, l'ampleur et le calendrier de travail des élèves, s'accorder sur les règles de travail en commun, sur certains critères d'évaluation, sur la mise en valeur d'objectifs communs et complémentaires, déterminer les lieux de convergence entre matières, multiplier les échanges sur ce que l'on fait avec les élèves, c'est s'engager dans une voie qui permet de réaliser des objectifs transversaux et donc d'améliorer la qualité des études.

Socialisation

Au niveau de la classe comme de l'établissement scolaire, il faut s'efforcer de réaliser l'apprentissage d'une pratique sociale allant jusqu'à l'exercice d'une véritable responsabilité à travers des expériences à caractère social et culturel.

La distribution de rôles à ces deux niveaux de fonctionnement permet de donner aux élèves le sentiment d'exister en tant qu'individus et membres actifs d'un groupe.

Elle les tire de leur isolement, les initie au fonctionnement de tout groupe social par la prise de conscience des problèmes auxquels les individus et les sociétés sont confrontés. Elle active leur potentiel de croissance par l'usage de différents moyens d'expression, le contrôle de leur affectivité et la prise de conscience de l'interdépendance et de la solidarité.

La définition d'objectifs et la pratique du contrat, avec ce qu'ils impliquent d'obligations, conduisent les groupes à s'initier au choix et à la prise de décisions. Le cloisonnement des matières est un obstacle que des méthodes interdisciplinaires et l'ouverture au monde extérieur permettent de surmonter.

La création de situations interactives dans le travail de groupe et la réalisation de projets apprennent aux élèves à se connaître et à s'écouter, et impliquent la même démarche chez les enseignants. Favorisant les échanges, elles favorisent aussi la créativité.

Dynamique institutionnelle

Les nécessités pédagogiques doivent faire évoluer l'organisation des écoles bureaucratiques, fondées sur l'habitude et épuisantes pour les organismes.

L'occupation de l'espace, le carcan de la classe, la circulation, la gestion du temps, les besoins et les projets exprimés par les professeurs doivent introduire des souplesses dans les structures pour les rendre stimulantes.

Des horaires alignés sur plusieurs classes, une répartition dissymétrique des heures d'enseignement d'une discipline, des périodes d'emploi du temps exceptionnel, l'organisation d'un établissement en "mini-écoles", etc... sont autant d'occasions de motiver les élèves et par suite, de multiplier leurs chances de réussite.

Une fois définis les niveaux d'acquisition des connaissances et les procédures de contrôle de l'acquisition de ces connaissances, les programmes servent de cadres de référence ; à l'intérieur, les enseignants choisissent des parcours, cherchent à faire découvrir les phénomènes dans la pluralité de leurs aspects et tendent à atteindre les grands objectifs de formation qui collent aux besoins essentiels des individus, comme la capacité d'organiser son travail, de chercher une information, de la comprendre, de l'utiliser, d'utiliser son savoir, de s'exprimer par écrit ou oralement, de faire des choix, de travailler seul ou en groupe, de comprendre la façon dont il fonctionne, de s'auto-évaluer, de se concentrer, de mémoriser, de synthétiser, de quitter son contexte linguistique...

Autonomie

La fonction prioritaire d'un système éducatif démocratique est de conduire progressivement ceux qu'il éduque vers leur autonomie. Notre enseignement cherchera donc à conduire ses élèves vers cette autonomie dans l'acquisition des connaissances et dans l'évaluation personnelle de leur apprentissage.

Cette stratégie transformante, puisque c'est la personne de l'élève qui est visée, se prête à une grande souplesse de mise en oeuvre.

Elle implique l'apprentissage rigoureux d'un certain nombre d'outils de base et une initiation aux démarches propres à chaque discipline, une prise de responsabilité progressive.

Cette orientation de l'enseignement ne veut donc pas dire que les élèves sont tout le temps autonomes et que la liberté des démarches soit opposée aux exigences de rigueur dans la réalisation.

L'élève ne pourra devenir responsable et autonome que si on lui laisse une possibilité de choix, si l'enseignement développe son sens critique en l'amenant à découvrir la complexité des situations qu'il aura à déchiffrer, les lectures possibles d'un même événement, à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Différenciation

L'hétérogénéité des classes est un état de fait tout comme la singularité des démarches d'apprentissage, elles entraînent une diversification des procédures pédagogiques.

Les élèves diffèrent les uns des autres au plan des rythmes d'apprentissage, des modes d'apprentissage et du contexte socio-affectif sur lequel ils viennent se greffer.

Le respect des différences entre les élèves est la condition indispensable d'un enseignement démocratique qui cherche à doter le plus grand nombre d'élèves d'un "outillage" commun ; lui seul permet de chercher à atteindre des exigences plus fortes.

Cette circonstance, renforcée par la prolongation de la scolarité, devrait rendre prudent dans l'établissement d'échéanciers rigides pour l'acquisition des connaissances. Au lieu de la subir comme un handicap, il est plus utile et plus enrichissant de s'appuyer sur cette diversité pour faire varier son enseignement en multipliant les présentations différentes d'un même message, en provoquant la même variété dans l'activité des élèves.

La prolongation de la scolarité augmente le nombre d'élèves venant de milieux où l'étude n'est pas valorisée et pour qui le langage de l'école et l'écrit sont souvent une barrière infranchissable. Des démarches spécifiques favorisant une prise de conscience et une entraide positive demandent plus que jamais la présence d'un encadrement important.

Les travaux dirigés, les rattrapages, la bibliothèque, l'individualisation comme le travail de groupe sont des moyens à utiliser dans cette perspective.

La variété, l'innovation même approximative, brisent le fonctionnement répétitif et ennuyeux de la classe et sont par elles-mêmes sources d'intérêt et de vie dans la classe.

Pour différencier, il faut être à l'affût des élèves, repérer, au delà des différences, les inégalités pour y remédier dans la mesure du possible et éviter qu'elles ne créent des clivages générateurs de mépris ou de violence.

Apprentissage

Des informations se transmettent, des savoirs se construisent. Leur acquisition est le résultat de démarches actives et différenciées attribuant autant d'importance à la démarche qu'à la connaissance. Le rôle du professeur est donc de guider l'élève dans son apprentissage. Celui-ci doit avoir un sens pour l'élève ; la motivation de ce dernier dépendra des problèmes et des difficultés pour la résolution desquels il devra déployer une activité réelle de recherche.

Il est donc irréaliste de s'attendre à une correspondance rigoureuse entre un enseignement et le savoir qui en découle.

Le résultat est fonction de la qualité de l'activité d'apprentissage de l'élève ; sans elle aucun progrès des compétences ne se produit.

Maîtrisant progressivement les démarches à accomplir, l'élève apprend à apprendre et acquiert ainsi la capacité de s'auto-former.

A l'opposé, un enseignement qui ne vise qu'à la restitution de ce qui a été enseigné annihile toute curiosité, ôte le goût et la volonté d'apprendre et toute prise de responsabilité dans la formation. Il est source d'ennui et d'échecs.

Travail de groupe, individualité, cours magistral ou séances de renforcement... judicieusement choisis sont tous des instruments efficaces de la démarche d'apprentissage.